



DEFI-V ECO

Shampooing véhicules désinfectant sans EDTA ni phosphonate

- **2 en 1 : Nettoie et désinfecte** : actions bactéricide (EN 1276) et virucide (EN 14476).
- **Intérieur et extérieur. Spécialement formulé pour les véhicules de transport de denrées alimentaires.**
- **Efficace** : élimine le film routier et les souillures animales ou végétales.
- **Éco-responsable** : facilement biodégradable selon norme OCDE 301F sur 100 % de sa formulation.



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Container 1000 L
- ✓ Fût 210 L
- ✓ Bidon 20 L
- ✓ Carton 4X5 L
- ✓ Bidon 5 L
- ✓ Bidon 1 L



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





DEFI-V ECO



Shampooing véhicules désinfectant sans EDTA ni phosphonate

- 2 en 1 : Nettoie et désinfecte : actions bactéricide (EN 1276), virucide (EN 14476).
- Spécialement formulé pour les véhicules de transport de denrées alimentaires.
- Élimine efficacement salissures routières et souillures animales ou végétales.
- Facilement biodégradable selon norme OCDE 301F sur 100 % de sa formulation, sans EDTA, sans phosphate, ni phosphonate.

DEFI-V ECO est un nettoyant spécialement conçu pour le nettoyage et la désinfection des camions frigorifiques, intérieur et extérieur. A la différence du DEFI-V.SID, sa formulation a été repensée pour optimiser au maximum la biodégradabilité du shampooing afin de réduire au final la DCO* au rejet.

Il possède aussi une véritable action bactéricide complétée par une action virucide sur virus enveloppés. Sa polyvalence permet une utilisation manuelle, en pulvérisation puis rinçage à la haute pression, mais aussi en portique de lavage automatique. Il laisse les surfaces brillantes et éclatantes. Très concentré, il s'utilise dilué à 2 % pour son usage standard mais peut être utilisé entre 0,8 à 10 % en fonction de l'usage, de l'état d'encrassement des surfaces et de la méthode de nettoyage utilisée.

DEFI-V ECO élimine le film routier et les salissures tenaces (fumées, gasoil, graisses, pollutions diverses, boues, résidus de déverglacement, etc) sur les carrosseries de camions, fourgonnettes, véhicules utilitaires ainsi que les châssis, bâches et bardages. Il permet de nettoyer, dégraisser et désinfecter les intérieurs des compartiments frigorifiques (les sols, plafonds, parois, étagères, etc) en éliminant bactéries, microorganismes, virus enveloppés, sang, graisses animales et végétales, poussières, coulures, etc.

*DCO (Demande Chimique en Oxygène).

Mode d'utilisation

Nettoyage extérieur du véhicule : utiliser DEFI-V ECO et le diluer dans l'eau à 5 % (voire 8 à 10 % si les salissures sont tenaces), puis pulvériser de bas en haut. Laisser agir puis rincer sous un jet haute pression. En cas d'utilisation d'un portique : régler la pompe pour préparer une solution entre 0,8 et 1,5 % en sortie jet.

Nettoyage intérieur du véhicule : utiliser une solution diluée entre 0,8 et 2 % à pulvériser. Laisser un temps d'action puis rincer à la haute pression.

Action bactéricide et action virucide sur les virus enveloppés : solution au minimum à 2 % avec un temps de contact de 5 min mini. Si ces conditions sont respectées, l'action biocide pourra être réalisée en même temps que la phase de nettoyage (1 seule opération).

Pour une action désinfectante efficace, laisser à minima le temps de contact indiqué avant de faire un rinçage abondant à l'eau potable. DEFI-V ECO peut être utilisé aussi souvent que nécessaire et convient parfaitement au nettoyage quotidien.

Réglementations et Normes

Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié) concernant les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Inventorié pour les TP2 et TP4 sous le n°68642 pour les usages en TP2 - Désinfectant pour les surfaces, matériaux, sanitaires, équipements et mobiliers, du sol et autres substrats (terrains de jeux...) sans contact direct avec des denrées alimentaires. TP4 - Traitement bactéricide d'entrepôts de denrées alimentaires pour la consommation humaine, de locaux et matériel de cuisines centrales collectives, transformation de denrées alimentaires en vue de la remise directe, et restauration.

Activités microbiologiques à 2 % en 5 min à 20 °C en conditions de saleté : bactéricide selon EN 1276 (2019) sur *Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Enterococcus hirae* ; virucide partielle sur virus de la vaccine selon EN 14476+A2.

Norme OCDE 301 F : selon le rapport d'essais n°E21-24677 réalisés par le laboratoire IANESCO, notre formulation présente une biodégradation de 83 % en 28 jours, le produit est en conséquence reconnu comme facilement biodégradable sur l'ensemble de sa formulation.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Transport logistique, entrepôts agroalimentaires, maraîchers, industries agroalimentaires, transports maritimes, laboratoires culinaires, évènementiels, sociétés de location de matériels.

Principaux éléments de composition

Agents de surface non ioniques d'origine végétale, séquestrants ayant une bonne biodégradabilité et une meilleure compatibilité environnementale. Contient de l'ammonium quaternaire (CAS 7173-51-5) à 5 g/L.

Propriétés physico-chimiques typiques

- Type de formulation : solution hydrosoluble concentrée (SL)
- Aspect : liquide ambré
- Parfum : sans
- pH pur : 12,75 +/- 0,25

- pH dilué à 2 % : 11,5 +/- 0,5
- Masse volumique : 1150 +/- 10 kg /m³
- Point éclair : > 100 °C
- DCO à 0,05 % : 175,5 mg/L d'oxygène

Recommandations

Rinçage obligatoire après utilisation. Port des EPI recommandés. Prendre les mesures inhérentes à l'utilisation de produits alcalins notamment vis-à-vis de vieilles peintures. Utiliser les biocides avec précautions. Avant utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Stockage

En emballage d'origine, dans des locaux tempérés.

Etiquetage

Classer conformément au règlement CLP UE n°2008/1272, se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit. Transport : corrosif, UN 1824, groupe III, classe 8



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

